

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 avril 2018

n° 2018/11

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 38

• Date de la convocation :

Le 28/03/2018

• Date d'affichage :

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Mme Claude WICART, Délégués de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES



POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVAUT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Yves PHILIBERT a donné procuration à Mme Claude WICART
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : RECONVERSION DE LA FRICHE DU « BLEUET » EN CONFISERIE A BANON
Demande de financements au titre du FEDER

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le projet de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon concernant la reconversion de la friche du « Bleuét » en confiserie à BANON.

Objet : RECONVERSION DE LA FRICHE DU « BLEUET » EN CONFISERIE A BANON - SUITE
Demande de financements au titre du FEDER

CONSIDERANT que ce projet va encourager la création d'activités et d'emplois.

CONSIDERANT que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté.

CONSIDERANT le montant de l'opération qui s'élève à 1 000 000 € HT.

A la majorité avec 23 voix pour et 15 voix contre.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Coût de l'opération	EUROPE FEDER	Etat DETR	Autofinancement
1 000 000 € HT	300 000 €	200 000 €	700 000 €

SOLLICITE le concours financier de l'Europe au titre du FEDER.

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

MANDATE le Président pour explorer tous les financements auxquels pourrait prétendre la Communauté et de les solliciter.

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS
 Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 avril 2018

n° 2018/12

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 36

▪ Date de la convocation :

Le 28/03/2018

▪ Date d'affichage :

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Mme Claude WICART, Délégués de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES

REÇU A LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

11 AVR. 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVALT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Yves PHILIBERT a donné procuration à Mme Claude WICART
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil de Communauté,

VU la demande d'un scrutin public par au moins un quart des conseillers communautaires.

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, l'assemblée désigne M. Philippe WAGNER, Président de séance qui soumet au vote les comptes administratifs 2017.

Objet : COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 - SUITE

A la majorité avec :

21 Voix Pour	
Brigitte MOYA	Laurent FAYET
Philippe WAGNER	Gérard BURCHERI
Marie Claude CLAEYS	Raymond LE MOIGN
Michèle BERTIN	Gérard LAPORTE
Guy PISTORESI	Louis LAUDUN
Michel JACOD	Marie Christine ALMERAS
Hélène DESPAGNE	Stéphane DELRIEU
Olivier DEPIEDS	Pascal DEPOISSON
Claude PELLISSIER	Martine RODRIGUEZ
André BOUFFIER	Jean-Paul GROSSO
Serge MARTIN	

15 Voix Contre
Daniel DELORY
Nicolas LAPAILLE
Claire DUFOUR
Pierre WEBER
Muriel LAVALT
Philippe BRESSANGE
Bernard GIORGI
Brigitte REYNAUD
Fabrice PAUL
Mireille BOR
Yves PHILIBERT
Guillaume LEFRERE
Denis GILLET
Claude WICART
Alain CLAPIER

ADOPTE le Compte Administratif 2017 pour le service Général qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	3 842 716,54 €
	Recettes	6 029 496,67€
	Soit un excédent de clôture de 2 186 780,13 €	

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses	1 034 755,64 €
	Recettes	1 126 733,48 €
	Soit un excédent de clôture de 91 977,84 €	

ADOPTE le Compte Administratif 2017 pour le service Ordures Ménagères qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	1 286 906,32 €
	Recettes	1 539 722,81€
	Soit un excédent de clôture de 252 816,49 €	

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses	69 306,59 €
	Recettes	230 158,67 €
	Soit un excédent de clôture de 160 852,08 €	

ADOPTE le Compte Administratif 2017 pour le service Economie qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	782 149,52 €
	Recettes	2 414 534,14 €
	Soit un excédent de clôture de 1 632 384,62 €	

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses	5 446 245,36 €
	Recettes	3 654 220,75 €
	Soit un déficit de clôture de 1 792 024,61 €	

ADOPTE le Compte Administratif 2017 pour le service SPANC qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses	3 922,46 €
	Recettes	21 990,78 €
	Soit un excédent de clôture de 18 068,32 €	

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'ÉTOILE le jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté Séance du 5 avril 2018

n° 2018/13

Nombre de membres :

- * afférents au Conseil de Communauté : 39
- * en exercice : 39
- * qui ont pris part à la délibération : 38

*** Date de la convocation :**

Le 28/03/2018

*** Date d'affichage :**

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Mme Claude WICART, Délégués de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES



POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVAUT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Yves PHILIBERT a donné procuration à Mme Claude WICART
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil de Communauté,

VU la demande d'un scrutin public par au moins un quart des conseillers communautaires.

Objet : COMPTES DE GESTION 2017 - SUTTE

A la majorité avec :

23 Voix Pour	
Brigitte MOYA	Laurent FAYET
Philippe WAGNER	Gérard BURCHERI
Marie Claude CLAEYS	Raymond LE MOIGN
Michèle BERTIN	Gérard LAPORTE
Guy PISTORESI	Louis LAUDUN
Jacques DEPIEDS	Marie Christine ALMERAS
Michel JACOD	Stéphane DELRIEU
Hélène DESPAGNE	Pascal DEPOISSON
Olivier DEPIEDS	Martine RODRIGUEZ
Claude PELLISSIER	Jean-Paul GROSSO
André BOUFFIER	Pierre POURCIN
Serge MARTIN	

15 Voix Contre
Daniel DELORY
Nicolas LAPAILLE
Claire DUFOUR
Pierre WEBER
Muriel LAVAILT
Philippe BRESSANGE
Bernard GIORGI
Brigitte REYNAUD
Fabrice PAUL
Mireille BOR
Yves PHILIBERT
Guillaume LEFRERE
Denis GILLET
Claude WICART
Alain CLAPIER

APPROUVE les comptes de gestion de l'exercice 2017 du trésorier comptable de la Communauté du Pays de Banon pour le service général, le service ordures ménagères, le service économie et le SPANC.

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

abm
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté Séance du 5 avril 2018

n° 2018/14

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 38

Date de la convocation :

Le 28/03/2018

Date d'affichage :

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORES, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Mme Claude WICART, Délégués de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES



POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVAUT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Yves PHILIBERT a donné procuration à Mme Claude WICART
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2017

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT le vote des comptes administratifs 2017 et leurs résultats.

Objet : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2017 - SUITE**A - Budget principal**

Section de fonctionnement	+ 1 794 257,97 €
Section d'investissement	+ 91 977,84 €
Transfert du capital d'emprunt	- 484 500,00 €
Déficit à combler	- 392 522,16 €

A la majorité avec 23 voix pour et 15 voix contre

DECIDE d'affecter la somme de 392 522,16 € prélevée en section de fonctionnement et reportée en section d'investissement et de reporter le solde en section de fonctionnement.

B – Budget déchets ménagers

Section de fonctionnement	+ 252 816,49 €
Section d'investissement	+ 160 852,08 €
Transfert du capital d'emprunt	+ 484 500,00 €
TOTAL section	+ 645 352,08 €

A la majorité avec 23 voix pour et 15 voix contre

DECIDE de reporter les excédents dans leurs sections respectives dans le budget 2018.

C – Budget Economie

Section d'investissement 1068	+ 1 632 384,62 €
Déficit à combler	- 1 792 024,61 €
TOTAL section	- 159 639,99 €

A la majorité avec 23 voix pour et 15 voix contre

DECIDE d'affecter la somme de 1 632 384,62 € prélevée dans la section de fonctionnement et reportée en section d'investissement pour combler une partie du déficit et de reporter le solde du déficit 159 639,99 € dans le budget 2018.

D – Budget SPANC

Section de fonctionnement + 18 068,32 €

A la majorité avec 23 voix pour et 15 voix contre

DECIDE de reporter l'excédent dans la même section dans le budget 2018

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

[Signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 avril 2018

n° 2018/15

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 38

• **Date de la convocation :**

Le 28/03/2018

• **Date d'affichage :**

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Mme Claude WICART, Délégués de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES



POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVALT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Yves PHILIBERT a donné procuration à Mme Claude WICART
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANCON DURANCE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DU HAMEAU DE VILLESECHE, COMMUNE DE LES OMERGUES

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT que depuis de nombreuses années la collecte des ordures ménagères du hameau de Villesèche, commune de Les Omergues est assurée par la Communauté de communes du pays de Banon.

Objet : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANCON DURANCE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DU HAMEAU DE VILLESECHE, COMMUNE DE LES OMERGUES - SUITE

CONSIDERANT la fusion de la Communauté du Pays de Banon avec la Communauté de Haute Provence au 1^{er} janvier 2017.

CONSIDERANT que ce hameau est proche de la commune de Revest du Bion.

CONSIDERANT le projet de convention qui permet de facturer à la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance le nombre de redevances selon les modalités retenues dans la convention.

A l'unanimité.

ACCEPTTE de passer une convention jusqu'à la fin du mandat soit le 31 mai 2020 avec la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance afin de régulariser la collecte des ordures ménagères au hameau de Villesèche, commune de Les Omergues.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à intervenir et toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE les jour, mois, an que dessus.

Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté Séance du 5 avril 2018

n° 2018/16

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 37

Date de la convocation :

Le 28/03/2018

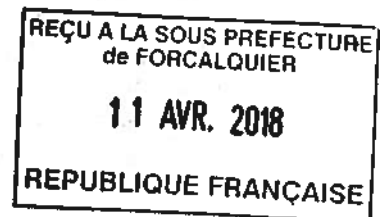
Date d'affichage :

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES



POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVAULT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : ANNULATIONS DE TITRES

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le titre émis à l'encontre de Mme GORGES Christiane pour la facture de l'assistance téléphonique du 15/07/2016.

Objet : ANNULLATIONS DE TITRES - SUTTE

CONSIDERANT l'ordonnance du juge de recours du rétablissement personnel sans liquidation judiciaire du 21/12/2017.

CONSIDERANT les titres émis à l'encontre de Mme TARDY Carole pour les ordures ménagères du 10/04/2017 et 25/10/2017.

CONSIDERANT l'ordonnance du juge de recours du rétablissement personnel sans liquidation judiciaire du 19/12/2017.

A l'unanimité.

AUTORISE l'annulation des titres suivants :

- Titre n°2016-T-546-1 pour une valeur de 11,36 € à l'encontre de Mme GORGES Christiane sur le budget principal.
- Titres n°2017-R-14-625-1 et 2017-R94-607-1 pour une valeur de 170,00 € à l'encontre de Mme TARDY Carole sur le budget des Ordures Ménagères.

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPEDES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 5 avril 2018

n° 2018/17

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 37

• **Date de la convocation :**

Le 28/03/2018

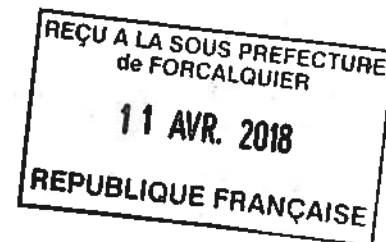
• **Date d'affichage :**

Le 28/03/2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois d'avril à quatorze heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Saint-Michel l'Observatoire, à la salle des Fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Brigitte MOYA, déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES
M. Philippe WAGNER, Mme Marie-Claude CLAEYS, Délégués de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN
M. Jacques DEPIEDS, Hélène DESPAGNE, Délégués de MANE
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN
M. Serge MARTIN, Délégué de MONTSALIER
M. Laurent FAYET, Maire d'OPPEDETTE
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS
Mme Claire DUFOUR, M. Pierre WEBER, M. Philippe BRESSANGE, Délégués de REILLANNE
Mme Brigitte REYNAUD, Déléguée de REVEST DES BROUSSES
M. Raymond LEMOIGN, M. Gérard LAPORTE, délégués de REVEST DU BION
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE
Mme Mireille BOR, Déléguée de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX
M. Pascal DEPOISSON, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Fabrice PAUL, Délégué de SAUMANE
M. Louis LAUDUN, Délégué de SIMIANE LA RORONDE
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES



POUVOIRS : M. Daniel DELORY a donné pouvoir à Mme Brigitte REYNAUD
M. Michel JACOD a donné pouvoir à M. Stéphane DELRIEU
M. Olivier DEPIEDS a donné pouvoir à Mme Hélène DESPAGNE
M. Nicolas LAPAILLE a donné pouvoir à M. Fabrice PAUL
Mme Muriel LAVALT a donné pouvoir à M. Pierre WEBER
M. Bernard GIORGI a donné pouvoir à Mme Claire DUFOUR
Mme Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à M. Pascal DEPOISSON
M. Jean-Paul GROSSO a donné pouvoir à M. André BOUFFIER
M. Denis GILLET a donné procuration à M. Alain CLAPIER
M. Guillaume LEFRERE a donné procuration à Mme Mireille BOR
M. Pierre POURCIN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Claude WICART a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : MISE EN PLACE D'UNE PART SUPPLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU RIFSEEP (I.F.S.E régie)

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la Loi n°84-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires

Objet: MISE EN PLACE D'UNE PART SUPPLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU RIFSEEP (I.F.S.E régie) - SUITE

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

VU le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984.

VU le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat.

VU la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

VU les arrêtés ministériels des corps de référence dans la Fonction Publique de l'Etat.

CONSIDERANT que l'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes prévue par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001 n'est pas cumulable avec le RIFSEEP au sens de l'article 5 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014.

CONSIDERANT ainsi la nécessité de procéder à une régularisation des délibérations antérieures portant mise en place du RIFSEEP en intégrant l'indemnité susvisée dans la part fonctions du RIFSEEP dénommée IFSE.

A l'unanimité.

DECIDE l'instauration d'une part supplémentaire 'IFSE Régie » dans le cadre du RIFSEEP sur la base des critères et montants tels que définis ci-après.

Article 1 – Les bénéficiaires de la part IFSE régie

L'indemnité peut être versée aux fonctionnaires titulaires et stagiaires mais également aux agents contractuels responsables d'une régie.

Elle est versée en complément de la part fonction IFSE prévue pour le groupe de fonctions d'appartenance de l'agent régisseur.

Article 2 – Les montants de la part IFSE régie

Régisseur d'avances	Régisseur de recettes	Régisseur d'avances et de recettes	Montant du cautionnement (en euros)	Montant annuel de la part IFSE régie (en euros)
Montant maximum de l'avance pouvant être consentie	Montant moyen des recettes encaissées mensuellement	Montant total du maximum de l'avance et du montant moyen des recettes effectuées mensuellement		Montants à définir pouvant être plus élevés que ceux prévus dans les textes antérieurs dans le respect du plafond réglementaire prévu pour la part fonctions du groupe d'appartenance de l'agent régisseur.
Jusqu'à 1 220	Jusqu'à 1 220	Jusqu'à 2 440	--	110 minimum
De 1 221 à 3 000	De 1 221 à 3 000	De 2 441 à 3 000	300	110 minimum
De 3 001 à 4 600	De 3 001 à 4 600	De 3 001 à 4 600	460	120 minimum
De 4 601 à 7 600	De 4 601 à 7 600	De 4 601 à 7 600	760	140 minimum
De 7 601 à 12 200	De 7 601 à 12 200	De 7 601 à 12 200	1 220	160 minimum
De 12 201 à 18 000	De 12 201 à 18 000	De 12 201 à 18 000	1 800	200 minimum
De 18 001 à 38 000	De 18 001 à 38 000	De 18 001 à 38 000	3 800	320 minimum
De 38 001 à 53 000	De 38 001 à 53 000	De 38 001 à 53 000	4 600	410 minimum
De 53 001 à 76 000	De 53 001 à 76 000	De 53 001 à 76 000	5 300	550 minimum
De 76 001 à 150 000	De 76 001 à 150 000	De 76 001 à 150 000	6 100	640 minimum
De 150 001 à 300 000	De 150 001 à 300 000	De 150 001 à 300 000	6 900	690 minimum
De 300 001 à 760 000	De 300 001 à 760 000	De 300 001 à 760 000	7 600	820 minimum
De 760 001 à 1 500 000	De 760 001 à 1 500 000	De 760 001 à 1 500 000	8 800	1 050 minimum
Au-delà de 1 500 000	Au-delà de 1 500 000	Au-delà de 1 500 000	1 500 par tranche de 1 500 000	46 par tranche de 1 500 000

Objet : MISE EN PLACE D'UNE PART SUPPLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU RIFSEEP (I.F.S.E régie) - SUITE

Article 3 – Identification des régisseurs présents au sein de la collectivité ou de l'établissement.

Groupe de fonctions d'appartenance du régisseur	Montant annuel IFSE du groupe	Montant mensuel moyen de l'avance et des recettes	Montant annuel de la part IFSE supplémentaire « régie »	Part IFSE annuelle totale	Plafond réglementaire IFSE
Catégorie C Groupe 1	1 600 €	De 18 000 à 39 220 €	430 €	2 030 €	10 800 €

Les agents dont le cadre d'emplois n'est pas encore impacté par le RIFSEEP restent soumis aux délibérations antérieures régissant l'indemnité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes (arrêté ministériel du 3 septembre 2001).

Article 4 – La date d'effet

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/05/2018

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré à SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

